

**AFFICHAGE
OBLIGATOIRE**

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'INSTITUTEUR OU DE PROFESSEUR DES ECOLES MAÎTRE FORMATEUR (CAFIPEMF)

ADMISSIBILITE SESSION 2020

CALENDRIER

Arrêté du 20-7-2015 ; Circulaire n°2015-110 publiée dans le BOEN n°30 du 23/07/2015

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Les instituteurs ou professeurs des écoles justifiant d'au moins cinq années de services effectifs d'enseignement à temps complet ou leur équivalent.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Le dossier d'inscription sera téléchargeable sur site de la DSDEN 24 - rubrique des **concours et certifications**.

QUAND S'INSCRIRE ?

- Dossiers d'inscription disponibles à partir du **mardi 10 septembre 2019-12h00** jusqu'au **jeudi 10 octobre 2019 - 17h00**
Sur le site de la DSDEN de la Dordogne

**L'ATTENTION DES CANDIDATS EST SPECIALEMENT ATTIRÉE SUR LA NÉCESSITÉ
D'ÉVITER DE S'INSCRIRE DURANT LES DERNIERS JOURS.**

- Retour des dossiers d'inscription (date de clôture des registres) jusqu'au **jeudi 10 octobre 2019 – 17h00**
(Le cachet de la poste faisant foi).

DATE LIMITE DE DEPÔT DU RAPPORT D'ACTIVITE ACCOMPAGNE DES DERNIERS RAPPORTS D'INSPECTION:

le lundi 2 décembre 2019 – 12h00

1 exemplaire au format numérique UNIQUEMENT (PDF) sera envoyé aux adresses suivantes : florence.cadoul@ac-bordeaux.fr / Sylvie-Danielle.Payet@ac-bordeaux.fr
1 exemplaire papier sera adressé à la DRHVE de la DSDEN de Périgueux

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ : Du mercredi 08 janvier 2020 au mercredi 29 janvier 2020